

Image not found or type unknown



Licenciement du personnel en reprenant un font de commerce

Par **juri_old**, le **16/12/2007** à **14:58**

bonjour je reprend un font de commerce en cogerence cette entreprise comprend deux salariés pour une raison economique je souhaite licencier une personne ce travail sera repris par mon collegue cette personne a un leger andicape qui doit la licencier moi ou l' ancien employeur

merci d'avance